



Bilan d'activité

2011

**Pays du Grand Briançonnais
Des Ecrins au Queyras**

SOMMAIRE

1. Le Pays du Grand Briançonnais : territoire de projets

1.1. Le territoire du Pays du Grand Briançonnais

1.2. L'association du Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras et ses missions.

1.3. L'organisation.

1.3.1. Interne.

1.3.2. Générale.

2. Les missions d'ingénierie et d'animation du Pays en 2011.

2.1. La mise en œuvre des Contrats 2011-2013 avec l'Etat et la Région.

2.1.1. Rappel.

2.1.2. Les projets soutenus en 2011.

2.2. Les missions d'ingénierie, les actions et les études spécifiques.

2.2.1. Le Forum de l'emploi saisonnier 2011.

2.2.2. L'étude sur la Réforme Territoriale.

2.2.3. Le Schéma de Développement Economique.

2.2.4. L'accompagnement des collectivités dans la mise en place des projets.

2.2.5. La communication auprès des habitants des projets du territoire.

2.3. Le programme LEADER.

2.4. La Gestion Intégrée des Risques Naturels.

2.5. La mission Bois et Forêt.

1. Le Pays du Grand Briançonnais : territoire de projets

1.1. Le territoire du Pays du Grand Briançonnais

Le **Pays du Grand Briançonnais** couvre une zone de montagne et de haute montagne cohérente correspondant à une réalité géographique aux richesses naturelles, culturelles et historiques partagées et complémentaires. Associant 37 communes regroupées au sein de quatre Communautés de Communes - l'Escarton du Queyras, le Pays des Ecrins, le Guillestrois et le Briançonnais –, ce territoire compte 34 040 habitants – dont 12 054 habitants pour la ville principale de Briançon –, et couvre une superficie de 2 138 km² où chaque canton présente un dénominateur commun quant à sa vie économique et sociale, qui reste largement dominée et dépendante du tourisme d'été et d'hiver, moteur principal de l'économie du Pays.

Les atouts (richesses environnementales et naturelles, culturelles, historiques) et les difficultés (accessibilité, foncier) rencontrés sur ce territoire sont multiples et communs, d'où la nécessité d'un développement équilibré et cohérent qu'il reste à bâtir à partir des engagements et des orientations prioritaires données dans la **Charte de Développement du Territoire**.



1.2. L'association du Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras et ses missions

Territoire de projet, le **Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras** est composé de quatre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : Communautés de Communes du Briançonnais, du Guillestrois, du Pays des Ecrins et de l'Escarton du Queyras sous la forme d'association. Dans ce cadre, et par l'intermédiaire de son équipe opérationnelle, l'association coordonne et accompagne les projets et les actions menés sur le territoire, joue un rôle d'animation et d'ingénierie de projets ainsi que de relais et d'interlocuteur des partenaires institutionnels du Pays - Etat, Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Département des Hautes Alpes.

De manière générale, l'action au niveau du Pays et les missions données ont permis :

- d'encourager et de développer la dynamique de Pays autour de projets communs de développement, la solidarité territoriale (acteurs publics/privés) ;
- d'assurer la cohérence et la coordination des actions entreprises et des acteurs (Charte forestière de territoire, ...) ;
- d'assurer une prospective : missions d'expertises, études (Etude sur la réforme territoriale des intercommunalités, schéma de développement économique, Bois-énergie, Petite enfance, gestion intégrée des risques naturels) ;
- de mobiliser en priorité sur ce territoire les fonds nécessaires, (Convention territoriale 2011-2013 avec l'État, Contrat de Pays « Vers un éco-territoire » avec la Région 2011-2013, programme européen LEADER.

Dans ce cadre, sur la base des éléments stratégiques de la Charte de Développement du Territoire, le Pays a un rôle d'animation des initiatives locales afin de favoriser la démarche de projet, essentielle à l'émergence de projets innovants, au travers d'études ou d'animation territoriale ainsi qu' un rôle d'accompagnement des collectivités et des porteurs de projets du territoire dans l'élaboration et le montage de projets. L'articulation et le relais auprès des partenaires financiers étant assurés pour chaque dossier par le Pays.

Les chiffres-clés du Pays du Grand Briançonnais :

- Date de création : **2006**
- **4** Communautés de Communes
- **37** Communes
- **34.014** habitants
- **2.138** km²
- **16** hab/km²
- **120.000** lits touristiques
- **45.000** logements
- **5.462** établissements

1.3. L'organisation générale du Pays.

1.3.1 L'organisation interne.

L'équipe technique du Pays du Grand Briançonnais a subi en 2010 d'importants changements, enregistrant de nombreux départs suivis de nouvelles arrivées. Face à cette réalité, les dirigeants du Pays ont désiré améliorer le fonctionnement interne du Pays et ont décidé la mise en œuvre d'une restructuration poursuivant deux objectifs :

- améliorer la lisibilité dans le fonctionnement du Pays,
- améliorer l'efficacité de l'équipe dans ses missions.

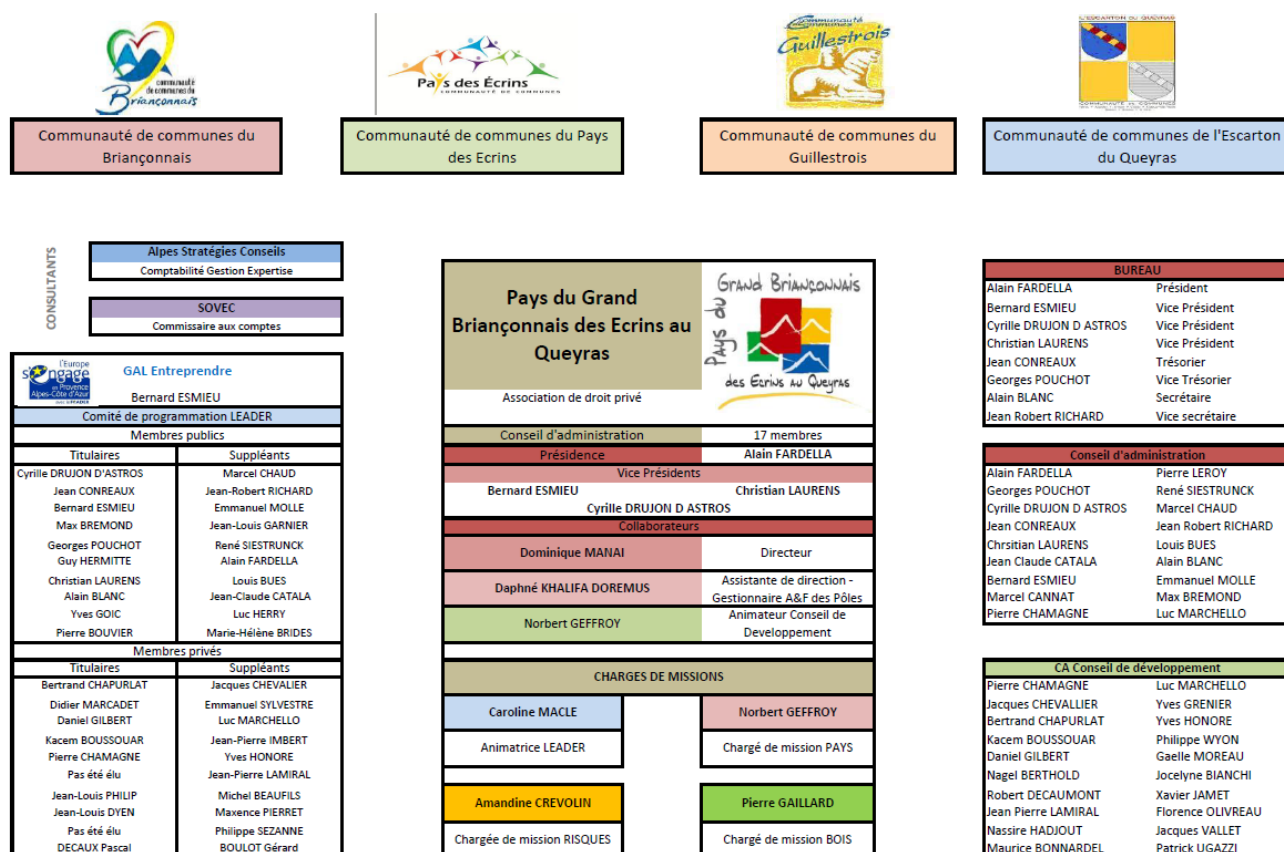
A ce titre, un nouveau directeur a été recruté en tout début d'année et un nouveau plan de fonctionnement général a été mis en application. Celui-ci a permis de clarifier le rôle et la mission de chacun par un recentrage sur des pôles de compétences précis. Il est à noter que depuis l'arrivée du nouveau chargé de mission Bois et Forêt en février 2011, il n'est à déplorer aucun départ, la structure ayant gagné en stabilité.

A ce jour, l'équipe opérationnelle du Pays est composée de six collaborateurs : un directeur, une assistante de direction Pays et gestionnaire administrative et financière des pôles, une animatrice LEADER, un chargé de mission Pays et Conseil de développement, une chargée de mission Gestion Intégrée des Risques Naturels et un chargé de mission Bois et Forêt.

1.3.1 L'organisation générale.

L'année 2011 a vu un certain nombre de changements au sein des organes délibérants du Pays ; nouveau président, nouveau bureau, nouveaux membres du Conseil d'administration, nouveaux membres du Conseil de Développement, nouveaux membres du Comité de programmation au sein du « GAL Entreprendre »

L'organigramme général en annexe permet de regrouper l'ensemble des évolutions survenues au cours de l'année.



ORGANIGRAMME
PAYS DU GRAND BRIANCONNAIS DES ECRINS AU QUEYRAS

2. Les missions d'ingénierie et d'animation du Pays en 2011

Ces missions en 2011 s'articulent autour d'un programme d'actions dont les principaux points sont :

- La mise en œuvre des contrats 2011-2013 avec l'Etat et la Région
- Les missions d'ingénierie, les actions et les études spécifiques
- La poursuite du programme LEADER
- La Gestion Intégrée des Risques Naturels
- La mission Bois et Forêt

2.1. La mise en œuvre des Contrats 2011-2013 avec l'Etat et la Région.

2.1.1. Rappel.

L'évaluation des contrats de Pays 2008-2010 a permis, au travers de ses enseignements, l'élaboration de nouvelles conventions avec l'Etat et la Région pour la période 2011-2013.

-a- L'avenant à la Convention territoriale cadre 2011-2013 avec l'Etat

Cette convention, signée en aout 2010, permet au Pays de valoriser deux axes forts :

- une ingénierie et une animation territoriale.
- l'inscription des projets (des communes, des EPCI, des entreprises et associations du territoire du Pays) qui pourront faire l'objet d'un financement au titre du FNADT. Le Pays assurera le suivi technique et l'accompagnement des porteurs de projet où il sera appelé pour donner un avis d'opportunité technique.

Le Pays poursuivra la coordination des projets et des actions envisagés sur le territoire au niveau des trois objectifs prioritaires et stratégiques retenus dans le cadre de l'élaboration de sa programmation annuelle financière. Pour être retenus au titre de la convention, les opérations doivent rentrer dans les trois objectifs prioritaires du Pays déclinés comme suit :

- VOLET 1 : « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE »
- VOLET 2 : « SERVICES A LA POPULATION »
- VOLET 3 : « AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT »

Le financement sur d'autres crédits (Région, Europe,...) des opérations qui seront retenues au titre de la Convention Territoriale pourra aussi être étudié par les services du Pays.

-b- Le Contrat de Pays 2011-2013 avec la Région P.A.C.A.

Ce nouveau Contrat, officialisé en mai 2011 entre les Présidents de la Région et du Pays du Grand Briançonnais établit le cadre des engagements entre les deux parties sur les deux années.

Dans le volet relatif aux stratégies partagées, la Région PACA a choisi de proposer 3 volets:

- Volet 1 : Réaction et adaptation au changement climatique.
- Volet 2 : Nouveaux services à la population.
- Volet 3 : Et demain les territoires.

Le Pays du grand Briançonnais, quant à lui a proposé un quatrième axe de travail :

- Volet 4 : Les éléments structurants de l'économie du territoire.

2.1.2. Les projets soutenus en 2011.

En 2011, 45 opérations ont reçu un soutien financier des partenaires financiers pour un montant total de près de 6,65M€.

Ces opérations figurent dans l'annexe financière ci-jointe.

Parmi les 45 projets financés :

- 31 dossiers ont été soutenus dans le cadre du Contrat de Pays 2011-2013.
- 2 portent sur le volet 2 : *Réaction et adaptation aux changements climatiques* avec les actions portées par le Pays concernant la Gestion Intégrée des Risques Naturels et la mission bois et Forêt.
- 7 portent sur le volet 3 : *Les Nouveaux Services à la population* avec des opérations sur les thèmes de l'accompagnement des initiatives du territoire en faveur de l'accessibilité des services au public, les services à la population, le développement culturel et l'emploi et la formation.
- 17 portent sur le volet 4 : *Les Eléments structurants de l'économie du territoire* regroupant des opérations portant sur le développement de l'économie locale, le soutien d'action innovantes à caractère économique et culturel.
- 1 porte sur le volet 5 : *Et demain, Les Territoires* avec comme action l'étude sur la Réforme des Collectivités Locales.

L'État et la Région sont les principaux financeurs des projets. La participation de l'Etat dans le cadre du FNADT représente un montant de 388.636€, celle de la Région PACA s'élève à 1.102.251 €, le FEADER à 466.888€ et 161.464€ du Conseil Général des Hautes-Alpes.

En dernier lieu, l'équipe du Pays du Grand Briançonnais s'est attaché plus généralement :

- à animer le Pays et ses réseaux : organisation régulière de réunions techniques des chargés de mission et maîtres d'ouvrages permettant de faire un point sur les opérations, animation de l'association du Pays (suivi administratif et financier) ;
- à assurer le suivi et la gestion des projets en cours

2.2. Les missions d'ingénierie, les actions et les études spécifiques.

2.2.1. Le Forum de l'Emploi saisonnier 2011.

Le Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras a organisé les 8 et 9 novembre 2011 de 14h00 à 17h00 à la Salle Polyvalente de Guillestre (08/11/2011) et la salle du Serre d'Aigle de La Salle les Alpes (09/11/2011) , le 9^{ème} forum de l'emploi saisonnier en collaboration avec le Pôle Emploi de Briançon et l'appui de la Maison des Saisonniers du Briançonnais, des Relais de Services Publics du Guillestrois, du Pays des Ecrins, du Queyras et du Comité de Bassin d'Emploi de la Haute Durance.

Ce forum a 3 objectifs principaux qui sont :

- Rencontrer des entreprises qui recrutent (47 employeurs présents (19G + 28 LS))
- Vous informer auprès des partenaires de l'emploi (MJ05, Cap emploi, RSP, MDE, MDS, Agefos PME),
- Vous renseigner sur l'hébergement et les déplacements (avec la participation de Voyageurs 05, SNCF, Maison de l'Emploi, les 3 Relais de Services publics de l'Argentièrre-la-Bessée, Guillestre et Aiguilles et la Maison des Saisonniers).

Lors des deux journées, ce sont essentiellement des saisonniers et demandeurs d'emploi locaux, résidents à l'année dans le Grand Briançonnais qui ont participé au forum. Quelques saisonniers mobiles plus expérimentés étaient présents, de même qu'une délégation de jeunes venus d'Arcachon.

Ce forum était aussi l'occasion de mobiliser l'ensemble des partenaires liés à l'emploi sur le territoire ainsi qu'un espace de sensibilisation à la santé et un espace dédié au logement et au transport.

Les chiffres de cette manifestation 2011 :

- 321 offres d'emploi affichées (dont 154 pour les employeurs présents).
- Taux de satisfaction des offres d'emploi : 94.8% soit 304 offres d'emploi.
- 765 visiteurs émergés (dont 491 demandeurs d'emploi) + 16 saisonniers du bassin d'Arcachon dans le cadre d'un partenariat avec la Maison des Saisonniers.



2.2.2. L'étude sur la Réforme Territoriale.

Le Pays du Grand Briançonnais a réalisé une étude juridique et fiscale sur la réforme territoriale des EPCI, réforme démarrée en 2011. L'objectif recherché par cette étude était multiple : Informer les élus sur les caractéristiques précises de la Réforme prévue, la procédure à mettre en place, le calendrier.

Informar les élus sur les conséquences fiscales. Pour ce faire, un comité de pilotage a été constitué et un cahier des charges a été constitué. Le bureau d'études Stratorial Finances a été retenu en décembre 2010 pour réaliser un audit financier à la base d'une réflexion plus aboutie sur les compétences et sur les évolutions statutaires à envisager.

Le cabinet Stratorial, aidé du Cabinet juridique Landot et Associés, a réalisé son étude Cette étude approfondie a permis aux élus d'atteindre les objectifs suivants :

- Evaluer des procédures réalisables pour chaque scénario : Connaître les enjeux, les opportunités et les difficultés,
- Préfigurer les forces et faiblesses du ou des périmètres pertinents,
- Etendre, transférer ou abandonner des compétences pour les centrer sur le projet communautaire,
- Converger les fiscalités et rationaliser les équilibres financiers,
- Evaluer l'impact sur les évolutions législatives et fiscales,



Il reste pour 2012, l'étude sur les fusions de communes de certaines communautés de communes.

2.2.3. Le Schéma de Développement Economique.

2.2.3.1 La volonté d'un Développement Economique

En 2009, le Pays a été retenu pour mettre en œuvre la nouvelle génération de programmes européens LEADER en fondant son projet sur l'accompagnement et le soutien des dynamiques d'entrepreneuriat en Pays du Grand Briançonnais (GAL « Entreprendre en Pays du Grand Briançonnais»). Pour mettre en œuvre le volet économique du Contrat de Pays, et réactualiser le diagnostic qui a orienté le projet LEADER porté par le GAL « Entreprendre » et recadrer les priorités au regard de la nouvelle donne économique mondiale, le Pays du Grand Briançonnais a souhaité réaliser un Schéma de développement économique (dit S.D.E).

L'objectif du Schéma de développement économique (S.D.E) est de développer une approche macro économique en parfaite complémentarité avec les dynamiques existantes. Mettre en cohérence des orientations stratégiques du développement économique du Pays définies avec les E.P.C.I du territoire pour optimiser l'aide publique apportée aux entreprises et aux acteurs économiques. Le schéma est un document qui permet d'orienter la stratégie du Pays et la prospective économique pour un horizon de trois ans. Le S.D.E facilite la prise de décision, et oriente les pistes de travail potentielles à l'échelle du territoire de projet.

2.2.3.2 La méthodologie

- Le diagnostic

L'investigation a été réalisée avec l'appui d'une stagiaire (6 mois) qui a conduit l'analyse comparative consistant à étudier et analyser les techniques de gestion afin de s'en inspirer et ressortir le meilleur compromis qui convient au territoire. Ce travail s'est basé sur le recueil des données et une analyse documentaire approfondie à partir des rencontres auprès des chambres consulaires, collectivités et institutions économiques du territoire.

- Etude de terrain et enquêtes:

Une série de rencontre auprès des collectivités locales, des chambres consulaires et de plusieurs institutions locales ou départementales a été menée par une stagiaire afin de recueillir un maximum d'informations. L'analyse a abouti à la réalisation de différents outils (tableaux) permettant une approche quantitative et qualitative des compétences et de l'information de chacun.

- Informations Internes : compte-rendu, rapport d'activités...

2.2.3.3 La gouvernance

La procédure d'élaboration a été la suivante :

Un Comité Technique regroupant les techniciens et responsables des E.P.C.I, de la Région P.A.C.A, des chambres consulaires et organismes locaux (voir liste) a été animé par le Conseil de Développement du Pays. Il a eu pour missions :

- D'établir le diagnostic réalisé à l'issu des enquêtes et échanges.
- De proposer des pistes stratégiques au Comité de Pilotage.
- De proposer des actions devant être intégrées au Plan d'Action par le Comité de Pilotage.

Un Comité de Pilotage composé des élus du Pays ainsi que des représentants du Conseil Général 05, de la Région P.A.C.A et de l'Etat (voir liste). Il s'est réuni après le Comité Technique et à trois reprises et a eu pour missions de:

- Valider et amender les travaux réalisés par le comité technique.
- Décider de la stratégie retenue ainsi que du plan d'action.
- Approuver le schéma de développement économique final.

2.2.3.4 Le Schéma de Développement Economique

A l'issue de toute la procédure, après trois Comités Techniques et trois Comités de Pilotage, le schéma final a été terminé en octobre 2011 et présenté en Conseil d'Administration. Sa diffusion définitive et sa mise en application est prévue pour le début de l'année prochaine.



2.2.4. L'accompagnement des collectivités dans la mise en place des projets

Conformément à ses missions, le rôle du pays a consisté à accompagner les collectivités dans l'élaboration et le montage de projets afin de favoriser et faciliter leur mise en œuvre à travers :

- des études techniques préalables sur projets
- et/ou la mise en réseau des acteurs et mutualisation autour de projets à travers la coordination des relations et des interventions au sein du territoire des collectivités publiques

2.2.5. La communication auprès des habitants des projets du territoire

Les actions portées par le Conseil de développement sont en parfaite synergie avec les actions portées par le Pays. C'est pour cela que dans le journal « Bourgeon », créé par le Conseil de Développement une large place est faite aux porteurs de projets et aux actions portées par le Pays, au premier rang duquel se trouve le programme LEADER porté par le GAL Entreprendre.

Le Pays du Grand Briançonnais a développé en 2011 une démarche auprès de la presse écrite et de la radio locale pour informer de son activité, notamment par le biais de son programme LEADER. De plus, les outils de communications des collectivités locales sont le relais efficace des informations diffusées par le Pays.

Enfin, le Pays, via son site Internet rend compte de l'actualité de son activité et permet à ce que les compte rendus et les présentations soient disponibles en téléchargement : www.paysgrandbrianconnais.fr.



2.3. Le programme LEADER.

2.3.1 Les dispositifs du programme LEADER

Rappel des dispositifs mobilisables dans le cadre du programme LEADER 2007-2013 porté par le GAL Entreprendre :

Le développement de l'entrepreneuriat a été retenu comme le pilier du programme LEADER. Il s'organise autour de cinq axes d'interventions, déclinés en 11 fiches dispositifs.

1. La communication, la mise en réseau et les partenariats entre acteurs économiques du territoire

Dispositif 1 : Améliorer la communication interne au Pays par la mise en réseau

Dispositif 2 : Contribuer à la construction du Pays par une promotion (thématique) commune

2. La compétitivité des outils et les systèmes coopératifs

Dispositif 3 : Améliorer le management

Dispositif 4 et 5 : Soutenir la création et le développement d'outils et de systèmes coopératifs

3. La prospective économique (création de nouvelles activités, diversification des produits et des services, valorisation des savoir-faire des entreprises existantes)

Dispositif 6 et 7: Favoriser la création de nouvelles entreprises et l'installation de nouveaux actifs

Dispositif 8 et 9 : Diversifier et développer les produits, les services et les savoir-faire des entreprises, accompagner les nouvelles activités

4. L'ingénierie (animation, gestion, communication et évaluation du programme)/ Ouvert exclusivement au Pays du Grand Briançonnais

Dispositif 11 : Animation/Gestion/Evaluation/Communication

5. La coopération (orientée prioritairement vers les territoires du massif alpin franco-italien)

Dispositif 10 : Coopération

2.3.2 Etat de la programmation 2011 :

Pour l'année 2011, 26 projets ont été présentés en Comité pour avis d'opportunité et 17 ont été programmés définitivement.

Les 17 dossiers programmés représentent un montant total d'opérations de 265.846 €, dont 144.916€ de FEADER, 77.499€ financés par le Conseil Régional P.A.C.A, 24.001€ par le Conseil Général 05 et 14.195 € par les Communautés de Communes, Chambres consulaires ou EPIC du territoire.

Ainsi, depuis le début de la mise en œuvre du programme le montant total des opérations programmées s'élève à 734.307 €.

S'ajoutent 6 dossiers en cours d'instruction sur 2011 - 2012, ils seront programmés définitivement courant 2012.

La répartition par financeurs correspond en moyenne à un taux d'intervention de contributions publiques de 55 % de FEADER, de 30% du Conseil Régional et de 10% du Conseil Général.



2.4. La Gestion Intégrée des Risques Naturels.

2.4.1 Les différents sites

L'année 2011 a vu la mise en pratique des décisions prises en 2010 par le Pays du Grand Briançonnais dans l'Opération « Site Pilote de Gestion Intégrée des Risques naturels dans les Alpes ».

En effet, le Pays a du mener des actions sur les 3 sites test que sont:

- **Vallée de la Clarée.** C'est à ce jour l'action la plus aboutie avec en point d'orgue la semaine participative qui s'est déroulée du 16 au 20 mai. L'approbation de cette action par les membres du groupe de travail a officialisé un partenariat entre le Pays du Grand Briançonnais, le Pôle Alpin de recherche et d'étude pour la prévention des Risques Naturels (PARN), et l'université Lyon III, appuyé par des membres de l'université d'Auckland. Afin d'aider à la préparation de cette action mais également à sa restitution, la Mission G.I.R.N du Pays s'est dotée de l'aide d'une stagiaire de l'université Lyon III durant 2 mois et demi. Cette action s'est déroulée en trois phases : préparation de la semaine participative, notamment la création de quatre maquettes en carton représentant les différents hameaux, la semaine participative en elle-même et enfin sa restitution.
- **Queyras, Haut Guil.** L'action a consisté à préparer, au travers de réunions avec les élus et d'entretiens avec des acteurs locaux, le programme de 2012.

- **Pays des Ecrins, Axe Durancien.** Le Comité de pilotage d'octobre 2011 a permis de valider le choix de l'action à venir.

2.4.2 Le bilan de la « Semaine Participative » à Névache

Cette action au sein du Site-Test de la Vallée de la Clarée fut une véritable réussite avec une participation de plus de 80 Névachais sur une population d'environ 340 habitants (environ 240 personnes de plus de 15 ans), la totalité des membres institutionnels et acteurs de la gestion des risques naturels ont répondu présents aux diverses réunions, et la discussion sur cette gestion a été rétablie alors qu'elle était totalement rompue depuis de nombreuses années.

A l'issue des groupes de discussions, une dizaine de Névachais se sont déclarés « partants » pour intégrer un groupe d'action pour la Prévention des Risques Naturels.



2.4.3 Les résultats par site

A l'issue de l'action menée tout au long de l'année et des décisions prises lors des comités de pilotage, il a été acté le plan d'action pour la troisième année du projet :

Site test de la Vallée de la Clarée:

- Participation à la création du groupe citoyen si la population et la municipalité souhaite le créer.
- Aider à la réalisation d'une réunion publique concernant les procédures PIDA.

Site test du Queyras, Haut Guil:

- Protocole de mutualisation des moyens humains et matériels en temps de crise entre les trois communes du site test.
- Passation entre génération d'élus des informations, données et expériences sur les risques.

Site test du Pays des Ecrins, axe durancien:

- Etude pré figurative à la création d'un parcours d'interprétation et de découverte des risques naturels via le vecteur Durance.

2.5. La mission Bois et Forêt.

2.5.1. Le P.I.T des Hautes Vallées

Le PIT des Hautes Vallées a été lancé en 2009 et sa partie consacrée à la forêt validée en 2010. Le Pays du Grand Briançonnais, en tant que partenaire du P.I.T, porte deux projets qui seront finalisés en 2012.

- **Lancement du Schéma de desserte.** En ce qui concerne la forêt, seul 20% de l'accroissement biologique annuel est prélevé dans le pays. Il est urgent d'augmenter ce prélèvement et pour ce faire, la desserte est primordiale. Le schéma de desserte permettra une planification du

développement des pistes pour les dix ans à venir, action nécessaire à l'obtention d'un taux de subvention bonifié pour les communes qui réaliseront ces pistes. Un marché a été signé en septembre 2011 à ce propos avec le bureau d'étude de l'ONF. L'étude doit se terminer en septembre 2012.



- **Lancement d'une étude sur le tri mécanique des bois de mélèze.** La norme CE sur le bois de structure est entrée en vigueur en janvier 2012. Elle impose un classement mécanique des bois. Ce classement est actuellement fait visuellement ; or on sait que le classement visuel est très défavorable au bois de montagne. Le but de cette étude est de déterminer dans quelle mesure ce classement est défavorable au mélèze local et si un tri effectif effectué par une machine ne serait pas plus favorable. Cette étude a été commandée à C.B.S, concernant la machine «Triomatic». Elle sera suivie en 2012 d'une étude complémentaire sur l'aspect économique du tri machine.

2.5.1. L'animation de la Charte Forestière de Territoire (C.F.T).

- **Visite d'entreprises et notamment les scieries du territoire, ponctuellement en collaboration avec l'animatrice du programme LEADER.** La structuration de la filière passe par la rencontre des entreprises afin de déterminer leurs besoins et attentes, ainsi que les freins sur toute la filière. Parallèlement, le projet LEADER porté par le Pays permet le financement d'investissement d'entreprises et notamment de la filière Forêt-Bois. Un avis technique est nécessaire pour juger de la pertinence des projets. Au final, ce sont une vingtaine d'entreprises, principalement des scieries, qui ont été rencontrées en 2011.
- **Appui à la recherche de financements pour la Communauté de Communes du Pays des Ecrins concernant des sentiers de refuge.** La Communauté de Communes a sollicité le Pays pour essayer de trouver des financements complémentaires pour la réfection de sentiers permettant l'accès à des refuges en Vallouise (glacier blanc, Pelvoux et Sélé). Les recherches réalisées ont permis d'identifier des financements potentiels au travers de la CIMA. La Communauté de Communes a ensuite repris le pilotage du dossier.
- **Organisation d'un Comité de Pilotage de la C.F.T + ainsi que d'un groupe de travail valorisation.** L'année 2011 a été l'occasion de la relance de la concertation au travers d'un Comité de Pilotage de la C.F.T ainsi que d'un groupe de travail sur la valorisation. Ils auront permis de préciser les orientations et actions de la charte, ainsi que de discuter de la coordination entre les différents partenaires.



- **Réflexion sur la mise en place d'un label bois local**
- Remonté d'information à la DRAAF, la Chambre d'Agriculture sur la filière locale concernant le P.P.R.D.F
- Journée sur le *Bois-Construction*
- Remise à jour site internet du Pays du Grand Briançonnais
- Recherche entreprise pour contrat d'approvisionnement
- Lien entre entreprises

Actions des partenaires auxquelles à participé le Pays du Grand Briançonnais

PIT des Hautes Vallées :

- Grand Site de la vallée de la Clarée. Porté par la C.C. du Briançonnais. Participation aux comités de pilotage et relecture des documents
- Associations foncière pastorales du Queyras. Porté par la C.C. du Queyras. Relecture de la consultation, participation aux comités de pilotage

Actions diverses

- Suivi du projet Chabrand, appuyé par l'IRCE
- Suivi du projet « d'école du bois » dans le Queyras
- Suivi bâtiment bois des alpes Abries
- Formation des élus sur l'aménagement forestier



Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras
19, Av. de Beauregard
05120 L'Argentière La Bessée

www.paysgrandbrianconnais.fr